

■ Jeudi 24 avril 2014

DUNKERQUE-PORT : APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

MISE EN PLACE D'UNE CHAÎNE D'AVITAILLEMENT MARITIME ET DE DISTRIBUTION TERRESTRE DE GNL EN PETITES QUANTITÉS DEPUIS LE PORT DE DUNKERQUE

Le 21 Novembre 2012, la Commission Européenne a modifié la directive de l'Union Européenne 1999/32/CE sur la réduction de la teneur en soufre de certains combustibles liquides (Directive Soufre) en application de l'annexe VI de la Convention internationale MARPOL (Marine Pollution).

Pour répondre à ce renforcement de la réglementation, l'utilisation du GNL (Gaz Naturel Liquéfié) comme carburant pour les navires, en remplacement du fuel, constitue l'une des solutions les plus sérieuses et durables pour les armateurs.

L'utilisation du GNL comme carburant marin oblige toutefois à la structuration d'une chaîne d'approvisionnement entièrement nouvelle dans les ports de commerce.

Avec un terminal méthanier en cours de construction, le port de Dunkerque se trouve idéalement placé pour desservir à la fois ses futurs besoins en matière de soutage et potentiellement alimenter des ports voisins. En 2015, Dunkerque sera le premier port à l'entrée de la zone SECA (Sulphur Emission Control Areas) et le dernier port à la sortie à disposer d'un terminal méthanier sur la route des navires transocéaniques.

Dans ce contexte, le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) lance un Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) pour la mise en place d'une chaîne d'avitaillement maritime et de distribution terrestre de GNL en petites quantités depuis le port de Dunkerque.

Il s'agira dans un premier temps d'identifier tous les acteurs susceptibles d'être intéressés par la mise en place de cette activité et, dans un second temps, de permettre aux candidats retenus de se structurer afin de déposer un dossier de projet complet présentant une vision globale de la chaîne d'avitaillement. Les projets seront étudiés et évalués par le GPMD qui choisira le lauréat parmi les candidats en lice au vu de critères de sélection. Le lauréat sera amené à réaliser ce projet en trois phases : une phase d'étude, une phase de réalisation des investissements, puis une phase d'exploitation opérationnelle, pour lesquelles il sera accompagné par le GPMD dans des conditions définies dans le document de présentation de l'AMI, téléchargeable à l'adresse suivante : www.dunkerque-port.fr

CONTACT PRESSE

Marie-Elizabeth BOGUCKI
Tél (Phone) : +33 (0)3 28 28 79 11
Portable : +33 (0)6 07 13 33 42
Email : mebogucki@portdedunkerque.fr

CONTACT TECHNIQUE

Francisco SANCHEZ ALVAREZ
Tél (Phone) : +33 (0)3 28 28 74 79
Email : fsanchez@portdedunkerque.fr

3^{ème} port français, le port de Dunkerque est réputé comme port de grands vracs destinés à ses nombreuses implantations industrielles. Il s'illustre également sur d'autres segments tels le roulier transmanche sur la Grande-Bretagne, les conteneurs, les fruits... Classé 7^{ème} port du Range nord européen qui s'étend du Havre à Hambourg, il est aussi le 1^{er} port français d'importation des minerais et de charbon ; 1^{er} port français pour l'importation de fruits en conteneurs ; 2nd port français pour les échanges avec la Grande-Bretagne.

 **Dunkerque**
PORT

www.dunkerque-port.fr

  /DunkerquePort